

## NON ASSISTANCE À PERSONNE EN DANGER

---

Par Acidic Postée le 20/04/2024 17:03

Bonjour, J'ai recommencé il y a deux mois un traitement à la méthadone, 120mg par jour. Depuis 4 jours je n'ai plus de méthadone, l'adictologue qui me suivait à fait une ordonnance de délégation à un médecin de ville mais celui ci a refusé de me délivrer une ordonnance sous prétexte qu'il lui fallait plus qu'une simple ordonnance de délégation pour me prescrire de la méthadone. J'entends ses arguments et je les comprends, n'étant pas adictologue il me dit avoir besoin d'un peu plus d'info que : prescrivez 120mg par jour de metha à monsieur et à la revoyure, tant la méthadone peut être dangereuse quand on sait que la dose létale pour un sujet naïf peut être autour de 1mg / kg, une fiole de 60mg peut suffire à coucher bien des personnes et on le voit très fréquemment dans les journaux... le problème étant que ces deux médecins ce sont renvoyés la balle pendant plusieurs jours pour au final me dire vendredi à 17:30 : Monsieur on est désolé mais là plus personne n'est dispo pour vous faire une ordonnance donc rendez vous lundi à 17 h c'est le mieux que l'on puisse faire. Lundi ça fera 6 jours sans méthadone, je vis un enfer depuis hier quand le manque a commencé à être le plus intense. Comment on peut laisser une personne dépendante à la méthadone sans traitement pendant aussi longtemps ? Feraient-ils ça avec un diabétique à cours d'insuline ? Connaissant les risques liés au sevrage sec de méthadone, cela ne relèverait-il pas de la non assistance à personne en danger ? Finalement en tant que toxicomane, si la justice ne nous fait pas payer notre « erreur » c'est les médecins qui le feront. Merci de m'avoir lu

---

### Mise en ligne le 23/04/2024

Bonjour,

Nous sommes sensibles à la situation à laquelle vous avez été confronté et désolés que vous ayez dû subir une interruption brutale de traitement durant plusieurs jours.

Nous espérons que depuis lundi, une solution vous a été proposée et qu'à l'heure actuelle, vous ne ressentez plus de souffrances.

Un arrêt brutal de la méthadone est très désagréable et douloureux, mais ne constitue pas un danger pour la santé vitale. Pour autant, ceci ne minimise en rien vos ressentis et sentiments.

Nous espérons que la suite de vos démarches de soins vous permettront plus de sérénité à l'avenir.

Si vous souhaitez partager votre message avec d'autres internautes connaissant une situation similaire à la vôtre, vous pouvez le faire sur le forum des discussions. Nous vous joignons un lien en bas de page.

En attendant, si vous ressentez le besoin d'échanger autour de votre situation, vous pouvez joindre nos écoutants par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) tous les jours de 8h à 2h. Également par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

---

### En savoir plus :

- Forums Drogues info service
- Témoignages Drogues info service